

1.4.3. Essaim artificiel avec reine

Description générale :

Au moins 1 kg d'abeilles est prélevé d'une colonie en même temps que la reine. La colonie mère tire des cellules royales à partir de son couvain ou bien une cellule d'élevage est introduite. Ainsi, les deux colonies seront sans couvain et peuvent être traitées efficacement contre le varroa.

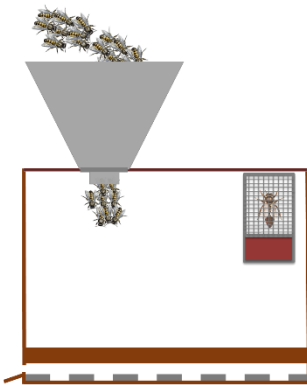
Réduction de la population de varroa :

| | |
|--------------------------|--|
| Essaim avec reine | En général, un essaim artificiel avec reine démarre avec peu de varroa. Le traitement à l'acide oxalique lors de la création est facultatif. |
| Colonie mère | Grâce au retrait de la reine, cette colonie aura une phase sans couvain qui permettra de la traiter contre le varroa. Par conséquent, la colonie poursuivra son développement avec très peu de varroa. |

Points importants :

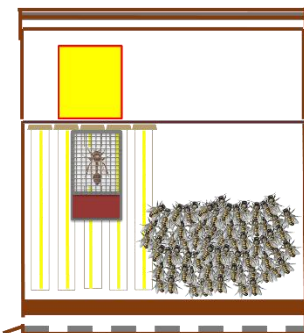
L'essaim artificiel avec reine peut être traité à l'acide oxalique avant que les premières cellules ne soient operculées. La colonie mère doit être traitée en absence de couvain. De cette manière, jusqu'à 95% des varroas sont éliminés.

Procédure :

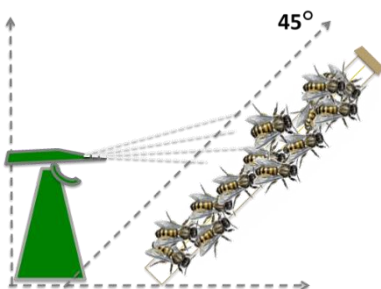


- Encager la reine de la colonie mère et suspendre la cage à fermeture fixe dans la boîte à essaim.
- Brosser les abeilles des cadres de couvain (où se trouvent les jeunes abeilles) dans la boîte à essaim. Afin d'obtenir la quantité d'un kg, les abeilles peuvent être prises dans plusieurs colonies. Quand l'essaim artificiel est relogé dans le même rucher, accroître la quantité d'abeilles à 1.5 kg.
- Placer l'essaim artificiel 3-5 jours à la cave et le nourrir.

Variante : Si la ruche est placée à un nouvel emplacement, distant d'au moins 3 kilomètres, la reine est logée dans une cage fermée uniquement avec de la pâte de nourrissage, insérée directement dans la nouvelle ruche (et non dans une boîte à essaim). Dans ce cas, on peut renoncer à la mise en cave.



- Après la période en cave, la fermeture fixe de la cage de la reine est retirée et la cage est fermée par de la pâte de nourrissage. La cage et les cadres de cire gaufrée sont à suspendre dans la nouvelle ruche. Le nombre de cadres doit être adapté à la taille de la colonie. Reloger l'essaim artificiel dans la nouvelle ruche.
- Nourrir l'essaim artificiel.



- Vérifier dans l'essaim artificiel que la reine est bien en train de pondre au plus tard 7 jours après avoir mis en place la ruche sur le nouvel emplacement ou après relogement de l'essaim. Les colonies avec une reine en ponte peuvent être traitées avec de l'acide oxalique (utiliser Oxuvar 5.7% d'Andermatt BioVet AG, préparer la solution selon le [mode d'emploi](#), 3-4 vaporisations par côté de cadre – correspondant à 3-4 ml).
- Si nécessaire, continuer de nourrir et d'agrandir l'essaim artificiel avec des cadres de cire gaufrée pour qu'il devienne une colonie forte.
- Si la jeune colonie a été traitée lors de sa création, il est possible de renoncer au premier traitement d'été. Les étapes suivantes de traitements sont à effectuer selon le [concept varroa du SSA](#) (voir www.abeilles.ch/varroa).